

Les hommes forts du Québec

Jolyne Rodrigue

Numéro 130, été 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/86758ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rodrigue, J. (2017). Compte rendu de [Les hommes forts du Québec]. *Cap-aux-Diamants*, (130), 56–56.

méticuleusement les contributions des universités McGill, Laval, Sherbrooke et de Montréal en y incluant les travaux de botanistes plus contemporains. Enfin, la dernière section de cet ouvrage porte sur les travaux de recherche botanique en relation avec des études d'impact d'aménagement de projet hydro-électriques et miniers. L'auteur ne manque pas de souligner les découvertes de nouvelles espèces par les chercheurs, telle que *l'elatine ojibwayensis*. Il souligne l'apport des principaux botanistes qui ont œuvré dans ces études d'impact.

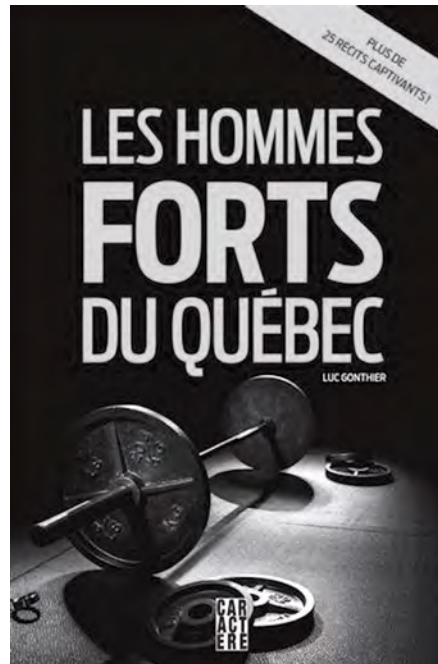
Cet abrégé, comme l'affirme Jacques Cayouette, relate la contribution de 420 personnes ayant participé à l'inventaire de la flore nordique. Compte tenu de l'accroissement du nombre de récolteurs dans les années 1940, l'auteur a choisi de se concentrer sur ceux qui ont laissé une œuvre importante dans ce domaine.

Cet ouvrage apporte une contribution remarquable à la connaissance des découvertes nordiques dans le secteur de la botanique depuis plus de trois siècles. Sa réalisation repose sur une recherche documentaire rigoureuse comme en témoigne sa bibliographie. Enfin, on ne saurait oublier la qualité des illustrations de ce livre, particulièrement en ce qui a trait aux photographies d'herbiers anciens provenant de diverses collections muséales et universitaires.

Yves Hébert

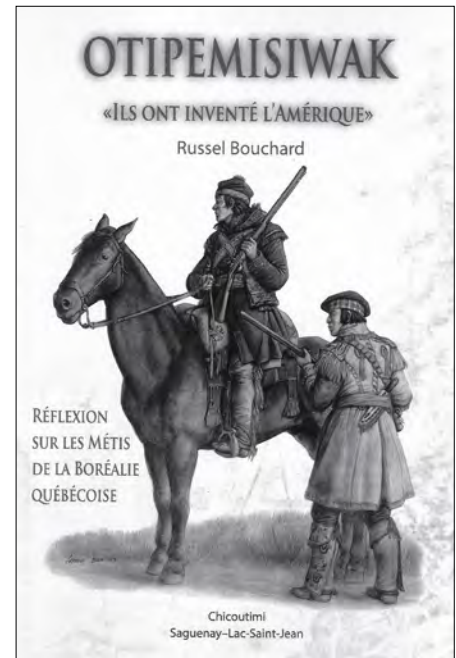
Luc Gonthier. *Les hommes forts du Québec*. Montréal, Caractère, 2015, 258 p.

Ce livre de Luc Gonthier recense les exploits et dresse un portrait rapide des plus grands hommes forts québécois. Par une vingtaine de courtes biographies, l'auteur nous fait découvrir des hommes au physique imposant et à la personnalité attachante. Outre les très connus Louis Cyr et Jos Montferrand, on découvre les récits de gens comme Prudent Landry, qui fit partie de la troupe de cirque de Buffalo Bill et dont la mâchoire pouvait



attaquer à des poids de milliers de livres. On y rencontre aussi quelques femmes fortes, par leur physique et leur caractère, comme Ernestine Valade ou Marie-Louise Sirois-Cloutier. On constate que souvent, les aptitudes à soulever de grandes charges se transmettent d'une génération à l'autre et sont communes dans une famille, comme c'est le cas des Courtemanche et des frères Baillargeon. Ces forces de la nature démontraient pour la plupart leurs capacités à un très jeune âge, alors qu'ils contribuaient aux travaux agricoles. D'autres en faisaient plutôt la démonstration lors de bagarres ou en participant à des numéros de cirque, étendant leur réputation à la grandeur du Québec, voire à l'international. Les hommes forts, héros appréciés des Canadiens français, connurent leur apogée à l'époque de Louis Cyr, qui en inspira bien d'autres, avant de perdre graduellement l'intérêt du public, menant plusieurs d'entre eux à se recycler dans la lutte. L'ouvrage fait tout de même une place à l'histoire plus récente, en détaillant quelques exploits remarquables du Grand Antonio à la fin du XX^e siècle et en discutant du succès puis de la retraite d'Hugo Girard.

Jolyne Rodrigue



Russel Bouchard. *Otipemisiwak « Ils ont inventé l'Amérique »*. Chicoutimi, Chicoutimi Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2016, 119 p.

Dans son plus récent ouvrage, l'historienne Russel-Aurore Bouchard revient à nouveau sur la question des Métis de la Boréalie, mais cette fois, c'est pour en répondre du jugement du 10 février 2015, qui vient mettre un terme au débat juridique entamé le 17 janvier 2007. Ce brûlot souhaite faire le point sur le contexte dans lequel ont été questionnés ses ouvrages en plus de régler des comptes en suspens avec certains universitaires qui, comme le souligne Alain Beaulieu cité par l'auteure : « N'aurait-on pas tendance, dans le milieu de la recherche historique sur les Amérindiens, à juger d'abord et avant tout certains travaux en fonction de leur portée politique, plutôt qu'à partir de leur méthode et de la valeur de leur argumentation? » (p. 34).

Le juge Roger Banford de la Cour supérieure du district de Chicoutimi, devant la cause dite Corneau, qui visait la requête de dix-sept Métis contestant l'avis d'éviction de leurs camps de chasse installés sur des terres publiques en alléguant leurs droits ancestraux et la protection de